

Plan Particulier de Mise en Sûreté

Risques majeurs

Circulaire du 25 novembre 2015 relative au Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

Nom de l'établissement : EREA SIMON VEIL

Nom du chef d'établissement : BORDES CHRISTINE

Adresse principale : 158 RUE DES BOURGOINS 45200
AMILLY

Adresse(s) des autres accès donnant sur la voie publique :

Communication du PPMS « Risques majeurs »	Date
✓ Conseil d 'administration	18/10/2018
✓ DSDEN	19/10/2018
✓ Mairie	22/10/2018

Les établissements peuvent être confrontés à des accidents majeurs **naturels** (tempête, inondation, mouvement de terrain) ou **technologiques** (nuage toxique, explosion, radioactivité).

Le PPMS « Risques majeurs » doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. Cette préparation est soutenue par des exercices réguliers (**au moins un exercice « Risques majeurs » par an**).

Le PPMS « Risques majeurs » est donc le résultat **d'une réflexion collective** impliquant tous les membres de la communauté éducative.

Le PPMS « Risques majeurs » est organisé à partir des documents suivants :

Fiches d'organisation pour les responsables de l'alerte

Fiche A	Fiche B	Fiche C
✓ Identification des risques majeurs ✓ Attribution des missions	Déclenchement de l'alerte par l'établissement	Déclenchement de l'alerte par appel des autorités

Fiches réflexes à afficher pour les personnels et les élèves

Fiche réflexe de confinement	Fiche réflexe d'évacuation
--	--------------------------------------

Annexe 1 : Récapitulatif des effectifs de l'établissement

Annexe 2 : Plans

Annexe 3 : Relation avec l'extérieur (annuaire)

Annexe 4 : Information aux familles

Annexe 5 : Exemple de main courante

Annexe 6 : Matériel premières urgences

Annexe 7 : Fiche individuelle d'observation

Annexe 8 : Les conduites à tenir en première urgence

Annexe 9 : Recommandation générales selon les types de risques

FICHE A

Identification des risques majeurs auxquels l'établissement est exposé

Consulter le DDRM -Document Départemental des Risques Majeurs- sur www.loiret.pref.gouv.fr

CONTAMINATION CHIMIQUE PAR TRANSPORT ROUTIER OU FERROVIAIRE

..AERONEF.....

Répartition des missions des personnels

CHEF D'ÉTABLISSEMENT ou son représentant	
• Activer le plan particulier de mise en sûreté • S'assurer de la mise en place des différents postes • Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités • Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution	☐ Chef d'établissement : BORDES CHRISTINE..... ☐ Si le chef d'établissement est absent nom de la personne qui assure ces responsabilités : ALAIN CHARILLON DDFPT..... <i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i> Tél. fixe : ...02 38 28 38 48 (si possible différent du numéro du standard) Mobile (éventuellement) :
PERSONNES RESSOURCES	
(personnel de direction, personnel enseignant, personnel d'éducation, personnel administratif, personnel technique, personnel de santé, personnel de surveillance, auxiliaires, assistants...)	
• Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	☐ ...Ben moqia abderrahman.....ed Principal ☐
• Établir et maintenir les liaisons internes	☐ ...Raynaud olivier encadrant région ☐ Frederic Musca agent de maintenance
• Assurer l'encadrement des élèves et les opérations de regroupement	☐ Les professeurs, AESH et AED ☐
• Établir la liste des absents	☐ ...secretariat ☐
• Signaler les blessés ou personnes isolées	Guitard agnès infirmière ☐ ...De Bodart hedwig infirmière
• Gérer l'attente	☐ ...Direction/ tous ☐ ...profs / élèves

Assurer la logistique interne	☐ Agents région ☐
Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité)	☐ Frédéric Muscat agent de maintenance ☐ Raynaud olivier encadrant maintenance
Contrôler les accès de l'établissement	☐ ...Raynaud olivier encadrant région ☐ Frederic Musca agent de maintenance

Établir la liaison avec les secours

Informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels	☐ Cheffe : bordes christine ☐ DDFPT ou ED.principal
Accueillir et accompagner les secours lors de leur arrivée sur les lieux (informations sur les personnes blessées ou isolées et celles mises en sûreté)	☐ ...Raynaud olivier encadrant région ☐ Frederic Musca agent de maintenance
Leur remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers)...	☐ ...Raynaud olivier encadrant région ☐ Frederic Musca agent de maintenance

Assurer la liaison avec les familles

En cas d'appel des familles, - Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'être prudent avec les informations qui n'émanent pas des autorités - Rassurer et informer suivant les consignes du chef d'établissement	☐ Vie scolaire ☐
---	---

Relation avec la presse

Suivre les consignes du chef d'établissement	☐ Cheffe bordes christine ☐
--	--

Déclenchement de l'alerte par l'établissement

1. Si un risque majeur menaçant directement l'établissement (nuage toxique dû à un accident d'un véhicule transportant des matières dangereuses par exemple) est identifié, déclencher l'alerte collective de confinement : *Bordes christine*

Déclenchement de
l'ALARME de mise en
sûreté dans les lieux de
confinement

Ne pas oublier de
prévenir les groupes qui
ne sont pas dans
l'enceinte de
l'établissement (sorties
scolaires entre autres)

2. Procédures immédiates de mise en sûreté

- Mise en sûreté par une mise en confinement : voir fiche réflexe

3. Gestion de crise

- Appeler le 18 ou 114 (malentendants)
- Appeler un des numéros d'urgence de l'éducation nationale :

DSDEN	02 38 24 29 76
ou à défaut rectorat	02 38 79 39 75

4. La fin de l'alerte

Les personnels et les élèves sont informés de la fin de l'alerte, décidée par les autorités, par un signal sonore dédié ou/et un message SMS

FICHE C

Déclenchement de l'alerte par appel des autorités

1. Selon les directives reçues par les autorités déclencher l'une des alarmes collectives suivantes : *Bordes christine si urgence la personne qui reçoit la communication*

Déclenchement de
l'ALARME de mise en sûreté
dans les lieux de confinement

ou

Déclenchement de
l'ALARME d'évacuation
collective des bâtiments

2. Procédures générales de mise en sûreté

- Mise en sûreté par évacuation : voir fiche réflexe
- Mise en sûreté par mise en confinement : voir fiche réflexe

3. Gestion de la crise

- Appeler un des numéros d'urgence de l'éducation nationale :

DSDEN	02 38 24 29 76
ou à défaut rectorat	02 38 79 39 75

4. La fin de l'alerte

Les personnels et les élèves sont informés de la fin de l'alerte, décidée par les autorités, , par un *signal sonore dédié ou/et un message SMS*

**Ne pas oublier de
prévenir les groupes qui
ne sont pas dans
l'enceinte de
l'établissement (sorties
scolaires entre autres)**

Annexe 1 : Récapitulatif des effectifs de l'établissement

Effectifs élèves

	A mettre à jour à chaque modification des effectifs	A renseigner au moment de la crise
<i>Effectif total théorique</i>	192	
<i>Effectif présent dans l'établissement</i>		
<i>Effectif en dehors de l'établissement (sorties scolaires)</i>		
<i>Effectifs par classe¹</i>	12	
	13	
	18	
	16	
	10	
	11	
	12	
	11	
	16	
	8	
	11	
	11	
	12	
	10	
	12	
<i>Nombre d'élèves en situation particulière (maladie PAI ou handicap PPS)²</i>	29	

Effectifs personnels

<i>Effectif total théorique</i>	65	
<i>Effectif présent dans l'établissement</i>		
<i>Effectif en dehors de l'établissement (sorties scolaires)</i>		
<i>Effectif éducation nationale</i>	53	
<i>Effectif personnel de la collectivité</i>	12	
<i>Effectif intervenants extérieurs</i>		
<i>Effectif personnes extérieures (parents, livraison...)</i>		

Les cases blanches de la 1^{ère} colonne sont à remplir de façon anticipée, celles de la 2^{ème} colonne au moment de la crise.

Liste des personnes formées aux premiers secours (adultes et élèves) :

BORDES CHRISTINE
BEN MOQIA ABDE
DE BODARD HEDWIG

¹ Ajouter autant de lignes que de classes.

² Voir fiche classe en exemple.

GUITARD AGNES
ROY FLAMANT PATRICIA

Annexe 3 : Relation avec l'extérieur (annuaire)

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers	18
-----------------	-----------

**Pour les personnes malentendantes
114 par SMS ou fax**

AUTRES NUMEROS D'URGENCE

Education nationale

ou à défaut de ne pouvoir contacter l'IEN	DSDEN Numéro d'urgence départemental	02 38 24 29 76
ou à défaut de ne pouvoir contacter l'IEN ou la DSDEN	Rectorat Numéro d'urgence académique	02 38 79 39 75

Autres autorités

Préfecture (standard)	02 38 81 40 00
Mairie	02 38 07 10 54

FREQUENCES RADIO

France Inter Orléans - Traînou	FM 99.2 Mhz
France Inter Montargis - Pannes	FM 102.9 Mhz
France Bleu Orléans - Traînou	FM 100.9 Mhz
France Bleu Montargis - Pannes	FM 106.8 Mhz
France info	FM 105.5 Mhz

FREQUENCES Radios locales conventionnées par le préfet

Vibration Orléans	FM 102.0 Mhz
Vibration Gien	FM 92.4 Mhz
Vibration Montargis	FM 93.4 Mhz
Vibration Pithiviers	FM 88.1 Mhz

Annexe 4 : Information aux familles

L'établissement a élaboré des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) pour anticiper les risques et les menaces majeurs. Lorsque ces plans sont déclenchés, la mise en sûreté des élèves est de la responsabilité de l'éducation nationale.

En conséquence :



Ne venez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer ni vous exposer au danger.



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux. Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

Seules les autorités en écoutant la radio sur les fréquences suivantes :

France Inter Orléans - Trainou	FM 99.2 Mhz	Vibration Orléans	FM 102.0 Mhz
France Inter Montargis - Pannes	FM 102.9 Mhz	Vibration Gien	FM 92.4 Mhz
France Bleu Orléans - Trainou	FM 100.9 Mhz	Vibration Montargis	FM 93.4 Mhz
France Bleu Montargis - Pannes	FM 106.8 Mhz	Vibration Pithiviers	FM 88.1 Mhz
France info	FM 105.5 Mhz		

Vous pouvez aussi vous renseigner sur :

www.ac-orleans-tours.fr/dsden45/

www.ac-orleans-tours.fr

https://twitter.com/ac_orleanstours



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités

ANNEXE 6 : Matériel premières urgences

A placer dans chaque zone de confinement ou de mise à l'abri

MATERIEL

- Lampe radio-dynamo
- Essuie-tout
- Gobelets
- Sacs poubelle
- Adhésif fort
- Papier toilette
- Feuilles de papier
- Crayons
- Brassards

Trousse de premiers secours

- Gants jetables
- Sparadrap
- Bandes
- Paire de ciseaux
- Sac vomitoire
- Couverture de survie
- Pansement compressif
- Lien pour garrot tourniquet + un bâton de 15 à 20 cm
- Echarpe triangulaire
- Serviettes périodiques
- Pack de froid
- Pansements

Matériel à renouveler régulièrement

- Eau
- Compresses stériles
- Désinfectant (chlorhexidine)
- Sucres enveloppés
- Sérum physiologique
- Solution hydro alcoolique

Penser aux batteries de secours (mobile, talkie-walkie)

ANNEXE 7 : Fiche individuelle d'observation³ (à remettre aux secours)

NOM	Prénom	Age	Sexe (M/F)

Maladies connues (asthme...) :

Projet d'accueil individualisé (PAI) : NON ☐ OUI ☐ (joindre le traitement)

Cochez ce que vous avez observé

☐ Répond	
☐ Ne répond pas	
☐ Réagit aux pincements	
☐ Ne réagit pas aux pincements	
☐ Difficultés à parler	
☐ Difficultés à respirer	
☐ Respiration rapide	
☐ Plaies	
☐ Membre déformé	
☐ Mal au ventre	
☐ Envie de vomir	
☐ Vomissements	
☐ Tête qui tourne	
☐ Sueurs	
☐ Pâleur	
☐ Agitation	
☐ Angoisse	
☐ Pleurs	
☐ Tremblements	
☐ Autre (préciser)	
Durée des signes observés	

Fiche établie par :

NOM :

Fonction :

Jour :

Heure :

Notez ce que vous avez fait :

.....

.....

.....

.....

.....

³ A dupliquer et à mettre dans les malles de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des personnes ressources.

ANNEXE 8 : Les conduites à tenir en première urgence

IMPORTANT

- Je ne traite en priorité que l'urgence vitale (arrêt cardiaque, perte de connaissance, hémorragie externe, écrasement de membre...).
- Je ne traite pas les urgences relatives (malaise, brûlure, plaies...) si une urgence vitale reste à prendre en charge.
- Je ne traite pas un cas non urgent (stress, panique, agitation...) si une urgence relative reste à prendre en charge.

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

La victime présente une hémorragie (saignement important, qui ne s'arrête pas spontanément)	La victime saigne du nez
• Appuyer avec la main directement sur la plaie en se protégeant avec un gant ou un film plastique • Allonger la victime • Maintenir la compression en permanence / Pose d'un pansement compressif • Donner l'alerte, au mieux faire donner l'alerte Si compression direct impossible (objet dans la plaie) ou plusieurs victimes, ou saignement persistant : • Poser un garrot simple ou tourniquet • Couvrir la victime • Ne pas donner à boire, ni à manger • Parler à la victime, rassurer • Surveiller	• La faire asseoir • Tête penchée en avant • Faire moucher • Faire comprimer les 2 narines avec les doigts pendant 10 minutes • Si pas d'arrêt ou si reprise après les 10 minutes, appeler le 15 (SAMU) Si saignement après un coup sur le nez ou sur la tête, • Surveiller l'état de conscience • Demander un avis médical

LA VICTIME NE PARLE PAS, MAIS RESPIRE

SIGNES	QUE FAIRE ?
• Elle ne répond pas • Elle ne réagit pas aux stimulations • Après avoir basculé la tête en arrière, vérifier en 10 secondes si elle respire	• Appeler le 15 (SAMU) • Mettre la victime sur le côté, bouche ouverte orientée vers le sol (PLS position latérale de sécurité) • Couvrir la victime • Vérifier en permanence la respiration (en mettant éventuellement la main sur le ventre de la victime) • S'il reprend connaissance, la laisser sur le côté et continuer à la surveiller

LA VICTIME PRESENTE UN MALAISE, NE SE SENT PAS BIEN MAIS REpond

SIGNES	QUE FAIRE ?
• Tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissement, tremblement, mal au ventre • Angoisse, agitation, panique • Respiration rapide ou difficile, sensation d'étouffement, manque d'air, bleuissement des lèvres, pincement des narines	• Isoler la victime dans la mesure du possible • Allonger la victime le plus souvent / assise en cas de difficultés à respirer, sinon dans la position où elle se sent le mieux • Desserrer les vêtements, la rassurer • Interroger la victime : - âge - est-ce la première fois ? - depuis combien de temps elle est comme ça ? - a-t-elle un traitement ? - a-t-elle été gravement malade ou hospitalisée récemment ? - quand a-t-elle mangé pour la dernière fois ? • A sa demande lui donner son traitement habituel ou du sucre en morceaux (2 à 3 morceaux) • Couvrir la victime • Parler, rassurer, surveiller

- Appel du 15 (SAMU) si pas d'amélioration

LA VICTIME FAIT UNE CRISE CONVULSIVE

SIGNES	QUE FAIRE ?
• Le corps de la victime se raidit • Secousses au niveau des membres • Chute brutale, perte de connaissance, • Parfois ne réagit pas, ne répond pas • Peut se mordre la langue	• Respecter la crise • Ne rien mettre dans la bouche • Eloigner les objets pour éviter qu'elle ne se blesse • Ne pas essayer de la maintenir ou de l'immobiliser • Quand la crise est terminée mettre la victime sur le côté (elle peut baver, perdre les urines, cracher du sang (morsure de la langue)) • Rassurer • Couvrir • Appeler le 15 (SAMU)

LA VICTIME PRESENTE UN TRAUMATISME fractures, traumatismes divers

• Ne pas mobiliser la victime, ni la partie atteinte • Appeler le 15 (SAMU) • En attendant leur arrivée, soutenir si nécessaire le membre supérieur avec une écharpe • Couvrir, rassurer, surveiller la victime
--

L'ADULTE OU L'ENFANT FAIT UNE CRISE DE NERF

SIGNES	QUE FAIRE ?
• Crispation, difficultés à respirer • Angoisse, agitation, pleurs, cris • Impossibilité de parler	• Isoler la personne dans la mesure du possible • La mettre dans la position où elle se sent le mieux (par terre, allongée ou assise) • Desserrer ses vêtements • La faire respirer lentement • Parler, calmer, rassurer

STRESS INDIVIDUEL OU COLLECTIF

SIGNES	QUE FAIRE ?
• Agitation, angoisse, envie de fuir, panique • Hyperactivité, agressivité	<i>En cas de stress individuel</i> - isoler l'adulte dans la mesure du possible - expliquer, rassurer, dialoguer <i>En cas de stress collectif</i> - être calme, ferme, directif et sécurisant - rappeler les informations dont on dispose - distribuer les rôles et responsabiliser chacun

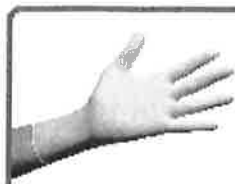
L'ADULTE OU L'ENFANT A DU MAL A RESPIRER

SIGNES	QUE FAIRE ?
• Respiration rapide • Difficulté à parler •angoisse • Manque d'air • Sensation d'étouffement	• Isoler la personne dans la mesure du possible • La mettre dans la position assise • Desserrer ses vêtements • La faire respirer lentement • Parler, calmer, rassurer • Questionner la personne si antécédents d'asthme et si traitement pour l'asthme • Si les signes persistent appeler les secours

A l'attention des personnels

Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang ou à des liquides biologiques

Notice à afficher dans l'infirmerie et à remettre au
personnel lors d'un accident.



TRÈS IMPORTANT: Prévention

**Porter systématiquement des gants pour tout soin au secours
à un blessé ou malade, quel que soit son âge.**

Définition:

Un accident d'exposition au sang se produit lorsqu'il y a contact avec du sang ou un liquide biologique (substance produite par le corps humain, comme l'urine, le liquide gastrique...) contenant du sang au travers :

- D'une effraction cutanée (piqûre, coupure, griffure, morsure)
- D'une peau lésée (plaie)
- Des muqueuses (projection de sang dans l'œil ou la bouche)

Il peut entraîner la contamination par le virus d'immunodéficience humaine (VIH), ainsi que les virus d'hépatite B (VHB) et C (VHC).

1 Que faire en cas de contamination ?

Piqûres et coupures

- Ne pas faire saigner
- Nettoyage immédiat de la zone cutanée contaminée à l'eau et au savon puis rinçage et séchage.
- Antiseptie au moins 5 minutes avec un dérivé chloré (Dakin stabilisé ou eau de javel ménagère diluée à 20%) ou povidone iodée en solution dermique (Bétadine jaune). A défaut alcool à 70°.



Contact sur peau lésée

Projection sur les yeux ou la bouche et les muqueuses

- Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique pendant au moins 5 à 10 minutes.



2 Contacter immédiatement le SAMU (15)

- Pour obtenir un avis médical immédiat et une évaluation du risque infectieux (VIH-VHB-VHC)
- Recherche du statut sérologique du patient source de la contamination.
- Pour être informé des mesures à prendre, un traitement, si nécessaire, sera débuté dans les 4 heures.
- Rédige un certificat médical initial.



3 Déclarer l'accident de travail

- Contacter l'employeur dans les 24 heures.

4 Contacter le médecin du travail : Dr. Gruel 02.38.79.46.72

ANNEXE 9 : Recommandations générales selon les types de risque

INONDATION

- **Si les délais sont suffisants :**
 - évacuation préventive possible effectuée par les autorités.
- **Si les délais sont insuffisants :**
 - rejoignez les zones prévues en hauteur (étages, collines, points hauts...) ;
 - n'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.
- **Dans tous les cas :**
 - ne prenez pas l'ascenseur ;
 - fermez portes, fenêtres, aérations...
 - mettez en hauteur le matériel fragile.

TEMPETE

- rejoignez des bâtiments en dur ;
- éloignez-vous des façades sous le vent et des vitres ;
- fermez portes et volets ;
- surveillez ou renforcez, si possible, la solidité des éléments de construction ;
- renforcez la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif ;
- enlevez et rentrez tous les objets susceptibles d'être emportés (tables, chaises,...) ;
- limitez les déplacements.

GLISSEMENT DE TERRAIN

- **Pendant :**
 - **à l'intérieur**, abritez-vous sous un meuble solide, éloignez-vous des fenêtres ;
 - **à l'extérieur**, essayez d'entrer dans le bâtiment en dur le plus proche, sinon fuyez latéralement.
- **Après :**
 - évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ;
 - éloignez-vous de la zone dangereuse ;
 - rejoignez le lieu de regroupement prévu ;
 - n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

➤ **Nuage toxique :**

- regroupez tout le monde dans les locaux de confinement prévus ;
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures (aérations...) ;
- coupez la ventilation mécanique ;
- évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion ;
- en extérieur : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent et rejoindre le bâtiment le plus proche.

➤ **Explosion :**

- évacuez dans le calme tout le monde vers les lieux de mise en sûreté externes en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets, de pylônes...).

➤ **Explosion suivie d'un nuage toxique :**

- regroupez tout le monde à l'abri dans les zones de confinement ;
- ces lieux doivent être éloignés des baies vitrées et fenêtres endommagées ;
- coupez la ventilation mécanique.

ACCIDENT NUCLEAIRE

- regroupez tout le monde dans les locaux de mise à l'abri prévus ;
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air ;
- coupez la ventilation mécanique.

Attendez les consignes des autorités

En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

- demander la prise d'un comprimé d'iode stable (rejets contenant de l'iode radioactif) ;
- l'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement

académie
Orléans-Tours

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loiret



FICHE REFLEXE CONFINEMENT COLLECTIF

- 1. Identification de l'alarme sonore :** *alerte sonore PPMS et flash lumineux=confinement pour danger.*
- 2. Fermer les fenêtres, calfeutrer les aérations, prendre le registre d'appel, évacuer et fermer les portes en s'assurant que plus personne ne reste dans le local**
- 3. Suivre les cheminements qui ont été déterminés :** prendre les plans affichés dans chaque salle, l'accrochage prévoit cette utilisation.
- 4. Rejoindre les locaux de confinement, fermer les fenêtres et calfeutrer les aérations pour ceux à l'extérieur, il s'agit du sous-sol de l'internat.**
- 5. Etre prêt à communiquer le nombre de personnes confinées**